



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
7 juin 2006
Français
Original : anglais

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

Trente-sixième session

7-25 août 2006

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les trente-cinquième et trente-sixième sessions du Comité.
4. Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
5. Application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
6. Moyens d'accélérer les travaux du Comité.
7. Activités du Comité au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
8. Ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Comité.
9. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa trente-sixième session.

Annotations

Point 1

Ouverture de la session

La trente-sixième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes sera ouverte par la Présidente du Comité.



Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Aux termes de l'article 9 du Règlement intérieur, la première question inscrite à l'ordre du jour provisoire d'une session est l'adoption de l'ordre du jour. Aux termes de l'article 7, l'ordre du jour provisoire de chaque session est établi par le Secrétaire général en consultation avec la présidence du Comité, conformément aux dispositions pertinentes des articles 17 à 22 de la Convention.

À sa trente-cinquième session, le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa trente-sixième session.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (CEDAW/C/2006/III/1)

Point 3

Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les trente-cinquième et trente-sixième sessions du Comité

Au titre de ce point, la Présidente informera le Comité des activités menées et des faits nouveaux intervenus depuis la session précédente qui ont une incidence sur les travaux du Comité.

Point 4

Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Aux termes de l'article 18 de la Convention, les États parties s'engagent à soumettre au Secrétaire général, pour examen par le Comité, un rapport sur les mesures d'ordre législatif, judiciaire, administratif ou autre qu'ils auront adoptées pour donner effet aux dispositions de la Convention et sur les progrès réalisés à cet égard. Les rapports doivent être soumis dans l'année qui suit l'entrée en vigueur de la Convention dans l'État intéressé, puis tous les quatre ans, ainsi qu'à la demande du Comité.

Conformément à la résolution 60/230 de l'Assemblée générale, le Comité se réunira, à sa trente-sixième session, pendant sept jours au maximum en chambres parallèles pour examiner les rapports périodiques présentés par les États parties. À sa trente-quatrième session, le Comité a décidé d'inviter 14 États parties à présenter leurs rapports périodiques et un État partie à présenter son rapport initial. Les 15 États parties concernés ont accédé à cette demande.

À sa trente-cinquième session, le Comité a convenu qu'il fallait adopter des critères de base cohérents pour déterminer la composition des chambres parallèles, tout en reconnaissant la nécessité d'une certaine souplesse pour opérer les ajustements qui pourraient être nécessaires. Il faudrait notamment assurer une répartition géographique équitable des experts entre les deux chambres, déterminer combien d'années les experts devront avoir siégé au Comité, ne pas désigner un expert dans la chambre où le rapport de l'État dont il est ressortissant est en train d'être examiné, désigner des membres du Bureau du Comité dans chacune des chambres, et assurer, dans la mesure du possible, un équilibre géographique entre les États dont les rapports doivent être examinés dans chacune des chambres. Tenant compte de ces critères, le Comité a convenu d'arrêter la composition des chambres

sur la base d'une proposition qui lui sera présentée par son bureau pour qu'il y donne suite avant chaque session.

À sa trente-cinquième session également, le Comité a arrêté la composition des chambres parallèles pour la trente-sixième session (voir annexe II).

À sa trente-sixième session, le Comité sera saisi des rapports ci-après : rapport unique (valant rapport initial et deuxième à sixième rapports périodiques) du Cap-Vert (CEDAW/C/CPV/1-6); quatrième rapport périodique du Chili (CEDAW/C/CHI/4); rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) de la Chine (CEDAW/C/CHN/5-6, et Add.1 et 2); rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) de Cuba (CEDAW/C/CUB/5-6); sixième rapport périodique du Danemark (CEDAW/C/DNK/6); rapport unique (valant deuxième et troisième rapports périodiques) de la Géorgie (CEDAW/C/GEO/2-3); rapport unique (valant troisième à cinquième rapports périodiques) du Ghana (CEDAW/C/GHA/3-5); cinquième rapport périodique de la Jamaïque (CEDAW/C/JAM/5); rapport unique (valant troisième à cinquième rapports périodiques) de Maurice (CEDAW/C/MAR/3-5); sixième rapport périodique du Mexique (CEDAW/C/MEX/6); rapport unique (valant deuxième et troisième rapports périodiques) de l'Ouzbékistan (CEDAW/C/UZB/2-3); rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) des Philippines (CEDAW/C/PHI/5-6); rapport unique (valant quatrième et cinquième rapports périodiques) de la République démocratique du Congo (CEDAW/C/COD/4-5); rapport unique (valant deuxième et troisième rapports périodiques) de la République de Moldova (CEDAW/C/MDA/2-3); troisième rapport périodique de la République tchèque (CEDAW/C/CZE/3).

Aux termes de l'article 51 du Règlement intérieur, les États parties sont représentés aux réunions du Comité au cours desquelles leurs rapports sont examinés : leurs représentants participent aux débats et répondent aux questions ayant trait auxdits rapports. Le Secrétaire général a informé les États parties intéressés des dates provisoires de l'examen de leurs rapports par le Comité à sa trente-sixième session.

Aux termes de l'article 49 du Règlement intérieur, à chaque session, le Secrétaire général fait part au Comité de tous les cas de non-réception des rapports demandés aux États parties conformément à l'article 18 de la Convention. En outre, il remet au Comité une liste des rapports soumis par les États parties à la Convention ainsi qu'une liste des rapports présentés que celui-ci n'a pas encore examinés.

À sa trente-sixième session, le Comité sera saisi du rapport du Secrétaire général sur la présentation de rapports par les États parties en application de l'article 18 de la Convention (CEDAW/C/2006/III/2).

Un groupe de travail présession du Comité se réunit avant chaque session pour établir une liste de questions ayant trait aux rapports périodiques, qui est distribuée aux États parties avant les réunions au cours desquelles leurs rapports doivent être examinés. Celui de la trente-sixième session s'est réuni à New York du 6 au 10 février 2006. Le Comité sera saisi du rapport du groupe de travail présession et des réponses des États parties à la liste de questions qui leur a été distribuée.

Documentation

Rapport unique (valant rapport initial et deuxième à sixième rapports périodiques) du Cap-Vert (CEDAW/C/CPV/1-6)

Quatrième rapport périodique du Chili (CEDAW/C/CHI/4)

Rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) de la Chine (CEDAW/C/CHN/5-6 et Add.1 et 2)

Rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) de Cuba (CEDAW/C/CUB/5-6)

Sixième rapport périodique du Danemark (CEDAW/C/DNK/6)

Rapport unique (valant deuxième et troisième rapports périodiques) de la Géorgie (CEDAW/C/GEO/2-3)

Rapport unique (valant troisième à cinquième rapports périodiques) du Ghana (CEDAW/C/GHA/3-5)

Cinquième rapport périodique de la Jamaïque (CEDAW/C/JAM/5)

Rapport unique (valant troisième à cinquième rapports périodiques) de Maurice (CEDAW/C/MAR/3-5)

Sixième rapport périodique du Mexique (CEDAW/C/MEX/6)

Rapport unique (valant deuxième et troisième rapports périodiques) de l'Ouzbékistan (CEDAW/C/UZB/2-3)

Rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) des Philippines (CEDAW/C/PHI/5-6)

Rapport unique (valant quatrième et cinquième rapports périodiques) de la République démocratique du Congo (CEDAW/C/COD/4-5)

Rapport unique (valant deuxième et troisième rapports périodiques) de la République de Moldova (CEDAW/C/MDA/2-3)

Troisième rapport périodique de la République tchèque (CEDAW/C/CZE/3)

Rapport du groupe de travail présession (CEDAW/PSWG/2006/II/CRP.1)

Listes de questions

Cap-Vert (CEDAW/C/CPV/Q/6)

Chili (CEDAW/C/CHI/Q/4)

Chine (CEDAW/C/CHN/Q/6)

Cuba (CEDAW/C/CUB/Q/6)

Danemark (CEDAW/C/DNK/Q/6)

Géorgie (CEDAW/C/GEO/Q/3)

Ghana (CEDAW/C/GHA/Q/5)

Jamaïque (CEDAW/C/JAM/Q/5)

Maurice (CEDAW/C/MAR/Q/5)

Mexique (CEDAW/C/MEX/Q/6)

Ouzbékistan (CEDAW/C/UZB/Q/3)

Philippines (CEDAW/C/PHI/Q/6)

République démocratique du Congo (CEDAW/C/COD/Q/5)

République de Moldova (CEDAW/C/MDA/Q/3)

République tchèque (CEDAW/C/CZE/Q/3)

Réponses aux listes de questions

Cap-Vert (CEDAW/C/CPV/Q/6/Add.1)

Chili (CEDAW/C/CHI/Q/4/Add.1)

Chine (CEDAW/C/CHN/Q/6/Add.1)

Danemark (CEDAW/C/DNK/Q/6/Add.1)

Géorgie (CEDAW/C/GEO/Q/3/Add.1)

Ghana (CEDAW/C/GHA/Q/5/Add.1)

Jamaïque (CEDAW/C/JAM/Q/5/Add.1)

Maurice (CEDAW/C/MAR/Q/5/Add.1)

Mexique (CEDAW/C/MEX/Q/6/Add.1)

Ouzbékistan (CEDAW/C/UZB/Q/3/Add.1)

Philippines (CEDAW/C/PHI/Q/6/Add.1)

République démocratique du Congo (CEDAW/C/COD/Q/5/Add.1)

République de Moldova (CEDAW/C/MDA/Q/3/Add.1)

République tchèque (CEDAW/C/CZE/Q/3/Add.1)

Point 5

Application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Aux termes de l'article 21 de la Convention, le Comité peut formuler des suggestions et des recommandations générales fondées sur l'examen des rapports et des informations reçus des États parties. Ces suggestions et recommandations sont incluses dans le rapport du Comité, accompagnées, le cas échéant, des observations des États parties.

Les groupes de travail chargés d'élaborer une recommandation générale sur les femmes migrantes et une recommandation générale sur l'article 2 de la Convention informeront le Comité des progrès accomplis.

Aux termes de l'article 22 de la Convention, les institutions spécialisées ont le droit d'être représentées lors de l'examen de la mise en œuvre de toute disposition de la Convention qui entre dans le cadre de leurs activités et le Comité peut les inviter à soumettre des rapports sur l'application de la Convention dans ces domaines. À sa trente-sixième session, le Comité sera saisi d'une note du Secrétaire général concernant les rapports des institutions spécialisées sur ce sujet (CEDAW/C/2006/III/3 et additifs).

Documentation

Note du Secrétaire général concernant les rapports soumis par les institutions spécialisées des Nations Unies sur l'application de la Convention dans les domaines qui entrent dans le cadre de leurs activités (CEDAW/C/2006/III/3)

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (CEDAW/C/2006/III/3/Add.1)

Rapport de l'Organisation mondiale de la santé (CEDAW/C/2006/III/3/Add.2)

Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (CEDAW/C/2006/III/3/Add.3)

Rapport de l'Organisation internationale du Travail (CEDAW/C/2006/III/3/Add.4)

Point 6

Moyens d'accélérer les travaux du Comité

Avant chaque session, le Secrétariat établit un rapport présession sur les moyens d'améliorer les travaux du Comité, tenant compte des informations communiquées par le Secrétariat, des observations faites par les membres du Comité ou des informations sur les faits nouveaux concernant d'autres organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme (CEDAW/C/2006/III/4).

Documentation

Rapport du Secrétariat (CEDAW/C/2006/III/4)

Point 7

Activités du Comité au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

À la suite de l'entrée en vigueur, en décembre 2000, du Protocole facultatif se rapportant à la Convention, le Comité a créé, en vertu de ce protocole, le Groupe de travail des communications. À sa trente-deuxième session, il a nommé cinq de ses membres à ce groupe de travail pour un mandat de deux ans, arrivant à expiration le 31 décembre 2006.

La huitième session du Groupe de travail se tiendra du 2 au 4 août 2006.

À sa trente-sixième session, le Comité continuera de s'acquitter de son mandat en application des articles 2 et 8 du Protocole facultatif se rapportant à la Convention.

Point 8

Ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Comité

À sa dixième session, le Comité a décidé que le projet d'ordre du jour provisoire de sa session suivante serait approuvé à la fin de chaque session.

Documentation

Ordre du jour provisoire de la trente-septième session du Comité

Point 9

Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa trente-sixième session

Annexe I

Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Lundi 7 août 2006		
738^e séance		
10 heures-11 heures	Point 1	Ouverture de la session
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	Point 3	Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les trente-cinquième et trente-sixième sessions du Comité
	Point 4	Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : rapport du groupe de travail présession
	Point 5	Application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : déclaration liminaire
	Point 6	Moyens d'accélérer les travaux du Comité : déclaration liminaire
11 heures-13 heures (<i>séance privée</i>)		Réunion informelle avec des représentants d'organismes et d'institutions spécialisées des Nations Unies
15 heures-16 heures		Réunion informelle avec des représentants d'organisations non gouvernementales
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Points 5, 6 et 7	Groupe de travail plénier
Mardi 8 août 2006		
739^e séance		
		Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention
Chambre A		Cuba, rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) (CEDAW/C/CUB/5-6)
10 heures-10 h 30	Point 4	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		République démocratique du Congo, rapport unique (valant quatrième et cinquième rapports périodiques) (CEDAW/C/COD/4-5)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
740^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Cuba (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	République démocratique du Congo (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Mercredi 9 août 2006		
741^e séance		
Chambre A		
		Danemark, sixième rapport périodique (CEDAW/C/DNK/6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		Ghana, rapport unique (valant troisième à cinquième rapports périodiques) (CEDAW/C/GHA/3-5)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
742^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Danemark (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Ghana (<i>suite</i>)

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Jeudi 10 août 2006		
743^e séance		
Chambre A		
		Ouzbékistan, rapport unique (valant deuxième et troisième rapports périodiques) (CEDAW/C/UZB/2-3)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		Chine, rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) et additifs 1 et 2 (CEDAW/C/CHN/5-6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
744^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Ouzbékistan (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Chine (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Vendredi 11 août 2006		
745^e séance		
Chambre A		
		Maurice, rapport unique (valant troisième à cinquième rapports périodiques) (CEDAW/C/MAR/3-5)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Chambre B		
		Jamaïque, cinquième rapport périodique (CEDAW/C/JAM/5)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
746^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Maurice (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Jamaïque (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Lundi 14 août 2006		
10 heures-12 heures		Réunion informelle avec des représentants d'organisations non gouvernementales
12 heures-13 heures (<i>séance privée</i>)	Point 5	Groupe de travail plénier
15 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 7	Activités du Comité au titre du Protocole facultatif
Mardi 15 août 2006		
747^e séance		
Chambre A		
		Philippines, rapport unique (valant cinquième et sixième rapports périodiques) (CEDAW/C/PHI/5-6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		Géorgie, rapport unique (valant deuxième et troisième rapports périodiques) (CEDAW/C/GEO/2-3)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
748^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Philippines (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Géorgie (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Mercredi 16 août 2006		
749^e séance		
Chambre A		
		Chili, quatrième rapport périodique (CEDAW/C/CHI/4)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		République de Moldova, rapport unique (valant deuxième et troisième rapports périodiques) (CEDAW/C/MDA/2-3)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
750^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Chili (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	République de Moldova (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Jeudi 17 août 2006		
751^e séance		
Chambre A		
		République tchèque, troisième rapport périodique (CEDAW/C/CZE/3)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
Chambre B		
		Mexique, sixième rapport périodique (CEDAW/C/MEX/6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
752^e séance		
Chambre A		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	République tchèque (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Chambre B		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Mexique (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail
Vendredi 18 août 2006		
753^e séance		
	Point 4 (<i>suite</i>)	Cap-Vert, rapport unique (valant rapport initial et deuxième à sixième rapports périodiques) (CEDAW/C/CPV/1-6)
10 heures-10 h 30	Point 4 (<i>suite</i>)	Présentation par le représentant de l'État partie
10 h 30-13 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Questions des experts et dialogue avec le Comité
754^e séance		
15 heures-17 heures	Point 4 (<i>suite</i>)	Cap-Vert (<i>suite</i>)
17 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 4 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Lundi 21 août 2006		
10 heures-13 heures (<i>séance privée</i>)	Points 4 et 5 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier
15 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Point 7 (<i>suite</i>)	Activités du Comité au titre du Protocole facultatif
Mardi 22 août 2006		
10 heures-13 heures (<i>séance privée</i>)	Points 4 et 5 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier
15 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Points 4 et 5 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier
Mercredi 23 août 2006		
10 heures-13 heures (<i>séance privée</i>)	Points 4 et 5 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier
15 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Points 4 et 5 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier
Jeudi 24 août 2006		
10 heures-13 heures (<i>séance privée</i>)	Points 4, 5, 6 et 7 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier
15 heures-18 heures (<i>séance privée</i>)	Points 4, 5, 6 et 7 (<i>suite</i>)	Groupe de travail plénier
Vendredi 25 août 2006		
10 heures-13 heures (<i>séance privée</i>)		Groupe de travail plénier
15 heures-16 heures (<i>séance privée</i>)		Adoption du rapport du Groupe de travail plénier
755^e séance		
16 heures-18 heures	Point 8	Ordre du jour provisoire de la trente-septième session
	Point 9	Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa trente-sixième session

Annexe II

Aperçu du projet de programme de travail de la trente-sixième session et composition des chambres

<i>Date</i>	<i>Plénière</i>	<i>Chambre A</i>	<i>Chambre B</i>
		Dorcas Coker-Appiah	Magalys Arocha
		Françoise Gaspard	Meriem Belmihoub-Zerdani
		Huguette Gnacadja	Shanthi Dairiam
		Krisztina Morvai	Cees Flinterman
		Silvia Pimentel	Naela Gabr
		Fumiko Saiga	Salma Khan
		Hanna Beate Schöpp-Schilling	Tiziana Maiolo
		Glenda Simms	Rosario Manalo
		Dubravka Šimonović	Pramila Patten
		Anamah Tan	Victoria Popescu
		Xiaoqiao Zou	Maria Regina Tavares da Silva
			Heisoo Shin
7 août 738^e séance	Ouverture; réunions avec des représentants d'entités des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales		
8 août 739^e et 740^e séances		Cuba	République démocratique du Congo
9 août 741^e et 742^e séances		Danemark	Ghana
10 août 743^e et 744^e séances		Ouzbékistan	Chine
11 août 745^e et 746^e séances		Maurice	Jamaïque

<i>Date</i>	<i>Plénière</i>	<i>Chambre A</i>	<i>Chambre B</i>
14 août	Réunion avec des représentants d'organisations non gouvernementales; autres points		
15 août 747^e et 748^e séances		Philippines	Géorgie
16 août 749^e et 750^e séances		Chili	République de Moldova
17 août 751^e et 752^e séances		République tchèque	Mexique
18 août 753^e et 754^e séances	Cap-Vert		
21 août	Séance privée		
22 août	Séance privée		
23 août	Séance privée		
24 août	Séance privée		
25 août 755^e séance	Clôture de la session (après-midi)		